



Amiens, le 23 octobre 2019

Communiqué de presse

**La deuxième réunion du comité de suivi
s'est tenue sur le site d'Ageco**



Le deuxième comité de suivi s'est tenu le 21 octobre dernier sur le site d'Ageco, sous la présidence de la préfète de la Somme et en présence des parlementaires, du président du conseil régional, du président du conseil départemental, du maire d'Amiens et du président d'Amiens Métropole.

Les services de Pôle emploi ont d'abord fait un point sur la situation des 138 salariés non repris par Ageco et pour lesquels un accompagnement personnalisé est mis en place. A ce stade :

- 4 personnes ont repris un emploi avant leur inscription à Pôle emploi dès le mois de juillet;
- 9 salariés protégés ont rebasculé sur le congé de reclassement initial Whirlpool ;
- parmi les 125 personnes ayant adhéré au contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et qui sont suivies par Pôle emploi depuis le 17 septembre, 19 personnes ont retrouvé un emploi au 18 octobre, soit 13 de plus que lors de la première réunion du comité de suivi le 16 septembre.

Ces salariés ont fait l'objet, depuis la phase de redressement judiciaire, d'un accompagnement social avec l'aide du conseil départemental.

Le représentant du personnel a fait un retour d'expériences des 44 salariés repris par Ageco. En réponse aux questions d'ordre administratif et technique qui avaient été posées lors du premier comité de suivi, les services de l'État ont organisé un temps d'échange sur site le 30 septembre dernier, en présence d'un inspecteur du travail, des représentants de l'entreprise et d'une délégation de salariés. Cet échange a ainsi permis d'aborder l'articulation des conventions collectives, l'harmonisation des durées hebdomadaires de travail, la nécessité de signer ou non un nouveau contrat

de travail et le maintien de certaines primes. En outre, les services de l'État ont proposé à l'entreprise le recours à un accompagnement en termes de ressources humaines dans cette phase de transition, de même qu'un accompagnement social. Enfin, il a été rappelé la nécessité d'enclencher le processus de mise en place du Comité Social Économique.

La direction d'AGECO est revenue sur les modalités de la reprise de certaines activités de WN. Les deux dirigeants ont évoqué le processus d'intégration des ex-salariés de WN au sein de leur entreprise et les besoins de formation qui sont les leurs. Les services de la région se mobilisent à hauteur de 400 000 € pour répondre à ces besoins via le financement de formations étoffées.

Un point a été fait par Amiens Métropole et le cabinet d'audit AlixPartners sur les pistes de réindustrialisation et l'avenir immobilier du site de Whirlpool.

Enfin, la direction d'AGECO s'est engagée à faire une proposition de reprise à l'euro symbolique du mobilier présent sur le site de Whirlpool, y compris les équipements de cuisine précédemment utilisés par WN Food Factory.